



1295 Tannay, le

10 décembre 2012  
CC/8/2011-2016/lr

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU  
CONSEIL COMMUNAL DE TANNAY  
DU 3 DECEMBRE 2012**

**Ordre du jour**  
(modifié en début de séance)

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2012
3. Assermentation d'une Conseillère
4. Communications du Bureau
5. Communications de la Municipalité
6. Communications des délégués des différentes associations intercommunales
7. Nomination d'un membre à la Commission de gestion des déchets
8. Nomination d'un membre à la Commission culturelle
9. Préavis n°. 21 de la Municipalité relatif au budget pour l'année 2013
10. Propositions individuelles et divers

**1. Appel**

Après l'assermentation de Mme Sylvianne Dassio et deux arrivées tardives, 34 membres sont présents et 6 excusés. La majorité est fixée à 18 voix.

Le Président lit la lettre de démission de M. Pascal Bourné de la Commission Culturelle, ainsi que la lettre de M. Patrick Martin qui démissionne du Conseil communal suite à son déménagement à Nyon.

**2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2012**

B. Chesaux relève qu'au point 11 il est indiqué que « la commune a décidé de mettre en place des parkings en zone bleue à disposition des Tannayrolis ». Il faut lire « La Municipalité étudie la possibilité de mettre des parkings en zone bleue ».

Le bulletin secret n'est pas demandé.

**Le procès-verbal est approuvé avec cette modification à l'unanimité moins une abstention.**

**3. Assermentation d'une conseillère**

Suite à la démission de M. Patrick Martin, Mme Sylvianne Dassio est asserventée.

**4. Communications du Bureau**

Le Président informe que plusieurs personnes ont reçu une lettre de M. Meige et beaucoup moins une lettre de M. Beetschen concernant le PPA du Torry. Il s'agit de courriers personnels et le Président n'a reçu ni l'un ni l'autre !

En cette fin d'année, nous nous remercions les uns les autres. Le Président relève que tout cela se fait avec beaucoup de sincérité. Il apprécie que le Conseil participe aux débats dans une ambiance cordiale et qu'entre la Municipalité et le Conseil, l'entente soit parfaite. Il remercie les membres du bureau, le personnel administratif, ainsi que Claude, Carlos et Marc à qui l'ont doit l'embellissement de la commune.

Le Président demande à l'assemblée d'honorer la mémoire des personnes décédées durant l'année par une minute de silence. Il s'agit de Mmes Antoinette Truffer et Maria Pia Stagliano et de M. Alberto Mariantoni.

## 5. Communications de la Municipalité

**S. Schmidt, Syndic** relève la très bonne collaboration avec le Conseil, le président, la secrétaire et les en remercie vivement. Il sait que les décisions peuvent parfois heurter les intérêts particuliers. Il estime qu'on peut en discuter, mais que l'intérêt du plus grand nombre doit prédominer. 2013 sera riche de beaucoup de projets qui concerneront notre commune de près ou de loin. Il pense à la requalification de la RC1, à la piscine/patinoire des Rojalets, aux programmes d'investissements régionaux, ainsi qu'aux projets de construction de Tannay et au PPA du Torry.

Le Syndic rappelle que ce PPA est une priorité. Voilà plus d'une dizaine d'années que le port préoccupe la Municipalité ; il est aujourd'hui grand temps d'agir. « Ce sont les projets médiocres qui sont les plus difficiles à réaliser » dixit la photographe Simone Oppiger. Ce que nous vous proposons n'est en rien un projet médiocre, c'est un projet de qualité, mûrement réfléchi, établi avec des professionnels. Le projet ne concerne pas uniquement le port, mais toute la zone de détente adjacente. C'est un projet qui joue la carte de l'avenir. Vous pourrez l'étudier à partir du document qui sera distribué tout à l'heure. Ce projet sera soumis au Conseil communal dans le courant de l'année prochaine. L'enquête est au pilier public jusqu'au 7 décembre 2012. Des oppositions se sont faites jour, un comité récolte des oppositions au projet, des courriers ont été envoyés à certains d'entre nous. Le Syndic émet le vœu pressant que le dialogue garde une bonne tenue et qu'on évite les attaques ad hominem, les propos malveillants et mensongers. Le débat doit être digne et loyal. Le Syndic compte sur les Conseillers/ères pour prendre sereinement les décisions qui s'imposent.

Au nom de la Municipalité, le Syndic présente à tous les bons vœux pour les fêtes de fin d'année et l'année 2013.

### B. Bory

Dans l'addenda au PPA « le Village », la convention de servitude de passage à pied sur les parcelles 151 et 152 a été signée le 31.10.2012. Elle permettra de créer un nouvel axe transversal du chemin de la Fin vers le château et l'école, de prolonger vers le nord la promenade depuis le chemin de la Petite-Gatillardre. Le dossier sera mis à l'enquête durant le 1<sup>er</sup> semestre de 2013.

La réfection des molasses et des crépis extérieurs du château est à l'étude.

Le conte musical « Le voyage extraordinaire de Peer Gynt » a eu lieu le 25.11.2012 et a connu un très beau succès devant un public de 120 personnes.

### P. Simon

Début 2013, sera soumis un préavis proposant le remplacement des deux chênes abattus dans le parc du Château. Le bois des arbres abattus sera distribué aux Tannayrolis.

Les travaux de remise en état des routes agricoles auront lieu au printemps 2013. Les soumissions de travaux montrent une diminution du coût total annoncé.

Le 21.11.2012 a eu lieu une présentation publique du projet RC 1 en présence des Services de l'Etat, du Conseil régional et des communes riveraines. Un résumé est à lire dans le Tannayroli. Le projet est devisé à 27 millions, dont la plus grande partie incombera aux finances fédérales et cantonales. Une demande de crédit d'étude sera soumise au Conseil au premier semestre 2013.

Les travaux de consolidation des berges du Torry ont débuté mais ont dû être arrêtés rapidement suite à des problèmes au sein de la carrière qui fournit les pierres.

### J. Kaltenrieder

Le nouveau règlement sur la gestion des déchets a été approuvé le 08.11.2012 par le Service des eaux, sols et assainissement pour entrée en vigueur au 01.01.2013. La

campagne d'information du nouveau concept sera effectuée par courrier personnalisé dès la semaine prochaine.

Concernant la future déchèterie intercommunale, une séance a eu lieu le 21.11.2012 entre les mandataires et les services de l'Etat pour traiter les problèmes d'accès et de compensation de la surface d'assolement d'environ 3'800 m<sup>2</sup>.

Nous avons reçu le 26.11.2012 un dossier d'étude du bureau Bovard & Nickel SA pour le projet des conteneurs enterrés. Une demande de crédit sera soumise en 2013.

Au cimetière, le projet du jardin du souvenir est retardé en raison de difficultés d'implantation. Un nouveau projet nous a été soumis aujourd'hui.

**B. Bory** présente un résumé du document « PPA du Torry, séance d'information publique du plan partiel d'affectation du Torry de la commune de Tannay » distribué aux Conseillers/ères. Le plan est disponible à la commune.

**6. Communications des délégués des différentes associations intercommunales**

N. Wermuth Keyaerts a participé le 27 novembre à la séance Intercommunale de l'Accueil de Jour des Enfants de la Terre Sainte (AJET).

Le budget 2013 de l'AJET (Préavis No6/2012) se monte à plus de 5 mio CHF avec une participation des communes de plus de 2 mio. La participation de la commune de Tannay s'élève à 169,000.- CHF. L'augmentation du budget est due à un accroissement de la fréquentation des UAPE; à l'intégration dans le budget des loyers des UAPE et du personnel de nettoyage mis à disposition par les communes et à la diminution de la part des parents payant le tarif maximum.

Le nouveau Règlement du personnel de l'AJET a été approuvé (Préavis No6/2012).

A. Husmann informe qu'au SITSE le budget « eau potable » est équilibré pour 2013 et qu'il n'y aura pas d'augmentation de prix. Pour la Step et la Stap intercommunales, les travaux en cours n'accusent pas de retard ni de dépassement. Le budget de la Step et de la Stap est de 50 millions et les travaux sont budgétés à 48,315 millions. Actuellement, des travaux pour 32,154 millions ont été attribués. Par rapport au budget, le SITSE a réalisé une économie sur les offres adjugées de 3,15 million. Toutefois, jusqu'à la fin des adjudications, ce montant peut changer en plus ou en moins.

E. Bolay a assisté à une séance d'information d'ARSCO. Il n'y a pas de grande différence dans le budget, plus CHF 25'000.00 en 2013 par rapport à 2012, sur un total de 5,8 millions,

**7. Nomination d'un membre à la commission de gestion des déchets**

Suite à la démission de M. Patrick Martin, M. Bernard Collé est élu par acclamation.

**8. Nomination d'un membre à la Commission culturelle**

Suite à la démission de M. Pascal Bourné, M. Yves Deferne est élu par acclamation.

**9. Préavis municipal no. 21 de la Municipalité relativ au budget pour l'année 2013**

Le budget est présenté poste par poste par M. Wüst. Le déficit s'élève à CHF 114'400.00. Le rapport de la commission des finances est favorable.

Pour répondre à une question d'A. Weil, M. Wüst informera ultérieurement le Conseil du nombre de forfaits fiscaux payés à Tannay.

P. Simon rappelle que la commune n'est pas compétente pour accorder des forfaits fiscaux. Le bulletin secret n'est pas demandé.

**Le préavis no. 21 est accepté à l'unanimité.**

Le Président remercie la boursière, le municipal des finances et la Municipalité

**10. Propositions individuelles et divers**

M. Dunning demande si la commune a reçu les 100'00 francs de Mies pour l'aménagement des routes. M. Wüst répond que non, mais que la Municipalité a reçu l'assurance qu'ils figurent dans le budget 2013 de la commune de Mies.

M. Polydor demande une explication concernant l'amortissement du château de CHF 200'000 par année, qui devrait être amorti sur 25 ans. M. Wüst informe que les CHF 200'000 doivent être pris sur les dépenses courantes.

Dans le cadre du PPA du Torry, Y. Deferne regrette qu'il n'y ait pas de gabarit et que toute cette surface soit mise à disposition de la Coopérative du port.

B. Bory répond que ce n'est pas un don ; le lac appartient au canton, qui le mettra à disposition de la commune et celle-ci rétrocédera le droit d'utilisation à la Coopérative.

B. Bory rappelle que ce sujet sera traité ultérieurement.

Le Président clôture la séance à 21h05 et invite les membres du Conseil à partager le repas traditionnel de fin d'année.

Le Président :  
Gilbert Caillet



La Secrétaire:  
Liselotte Ramseyer